

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

**Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec (dossier R-3996-2016)**

### Objet de la demande

Le 21 décembre 2016, Hydro-Québec (la **Demanderesse**) soumet à la Régie de l'énergie (la **Régie**) une demande visant la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec (la **Désignation**) ainsi qu'un processus de consultation relatifs aux normes de fiabilité dans le cadre d'un dossier continu devant la Régie.

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5°) et 85.5 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

La demande ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca) et à ses bureaux.

### Procédure d'examen de la demande

Par sa décision D-2017-005, la Régie décide de la procédure d'examen qu'elle entend suivre. La Régie prévoit traiter cette demande en deux phases. L'examen de la Désignation fera l'objet de la phase 1 qui sera traitée en audience et dont le calendrier de traitement est précisé en annexe à cette décision.

La Régie invite les personnes intéressées à la phase 1 à soumettre une demande d'intervention et un budget de participation conformes aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et au *Guide de paiement des frais 2012* (le **Guide**) au plus tard le **9 février 2017 à 12 h**. La Demanderesse pourra commenter ces demandes par écrit au plus tard le **15 février 2017 à 12 h**. Toute réplique d'une partie visée par les commentaires de la Demanderesse devra être produite au plus tard le **20 février 2017 à 12 h**.

La Régie précisera ultérieurement les autres modalités du traitement de cette demande.

La Loi, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

#### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

